

**Ordre du jour provisoire du Groupe de travail sur la pêche récréative (GL4)
Rome, 28 février 2013**

9.30 - 13.00:

1. Ouverture des travaux par le Coordinateur Esteban Graupera
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport du coordinateur sur la réunion du sous-comité du SAC (SCESS) qui s'est tenue à Rome du 18 jusqu'au 20 février 2013
4. Fonctionnement du GT4.
Le coordinateur, avant de continuer le travail, à la demande du Président, en réponse à la lettre de IFSUA et EAA, doit faire une présentation aux membres du groupe de travail de la procédure suivie afin de maintenir la crédibilité du travail et de la transparence totale.
5. Prédiposition d'un document pour informer les membres du Comex, si on ne s'adopte pas un avis qui sera soumis au Comex .
6. Débat sur les sections du document qui ne reçoivent pas un consensus général

Pause déjeuner (13.00 - 14.30)

14.30 - 16.30

7. Échange de vues sur le développement d'un projet d'avis du CCR MED en harmonie avec le SCESS-CGPM.
8. Divers

